

Cas de coronavirus au sein du personnel du Bloc Québécois;

**À L'INSTAR DE SES COLLÈGUES,
STÉPHANE BERGERON S'EST PLACÉ EN ISOLEMENT PRÉVENTIF**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 15 septembre 2020 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, tient à informer la population qu'un employé du cabinet du chef du Bloc Québécois a reçu un résultat positif, suite à un test de dépistage de la COVID-19. Afin de respecter les consignes édictées par la santé publique du Québec, les membres du caucus du Bloc Québécois se sont placés en isolement préventif, tout en maintenant leurs activités en mode virtuel.

«Je crois qu'il importe d'abord de préciser que le risque, concernant les 32 députés et les membres du personnel de l'aile parlementaire du Bloc Québécois, est à peu près nul. Aucun autre employé, ni aucun député s'étant trouvé en présence de cet employé, le 8 septembre dernier, n'a présenté le moindre symptôme depuis. Et si l'employé en question avait été contagieux, au moment de cette rencontre, il aurait fallu, pour qu'il y ait transmission, que le contact avec cet employé ait été très rapproché et qu'il ait duré au moins une quinzaine de minutes, selon la santé publique de Montréal. Or, toutes les mesures avaient été prises pour minimiser les contacts et, donc, les risques de transmission; le port du masque était obligatoire, sauf lorsque nous étions assis, alors qu'une distance de 2 mètres nous séparait invariablement des personnes les plus proches», de déclarer M. Bergeron.

«Cela dit, a-t-il poursuivi, il nous apparaissait néanmoins nécessaire de nous isoler de façon préventive, puisqu'il n'y a aucun risque à prendre et que nous devons considérer la situation avec tout le sérieux qu'elle requiert. Pour ma part, à compter du moment où je recevrai les résultats du test, que j'anticipe négatifs, je prévois reprendre mes activités régulières, selon les directives de la santé publique, d'ici le 22 septembre au plus tard. Quant au personnel de bureau de circonscription, les contacts ayant été très indirects, le risque de contamination apparaît d'autant plus improbable, selon la santé publique, et l'isolement volontaire n'est donc pas recommandé. Conséquemment, le bureau de circonscription demeurera ouvert, afin d'assurer la prestation continue des services à la population».

«Je profite de l'occasion pour encourager mes concitoyennes et concitoyens à prendre soin d'eux et de leurs proches, notamment en poursuivant l'application rigoureuse des règles sanitaires édictées par la santé publique et, à l'apparition du moindre symptôme, à se faire dépister sans tarder», de conclure Stéphane Bergeron.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)